

Image not found or type unknown



Recuperer ou supprimer ses parts sociales

Par **skwals**, le **19/11/2012 à 14:22**

bonjour,rnlors de l'acquisition d'un crédit auto auprès de ma banque,ma conseillère me dit qu'il faut souscrire à des parts sociales.rnMaintenant je souhaiterais les récupérer ou les supprimerrnEst-ce possible?car je ne vois aucun changement concernant les parts à part des réunions dans lesquelles on demande d'élire un représentant.